

Championnat de France de Chasse-Neige

Chambéry,
24-25 avril 2024



Règlement du Championnat

Version Provisoire

SOMMAIRE

1- Préambule	3
2- Programme et horaires des journées.....	3
3- Provenance des candidats	4
4- Plans	4
4.1Plan général	4
4.2Schéma des circuits	5
5- Les engins de service hivernal (ESH)	5
6- <u>Ordre de passage</u>	6
7- Les épreuves	6
7.1Présentation des épreuves aux candidats	6
7.2Épreuves de conduite	6
7.2.1Déroulement des épreuves de conduite	7
7.2.2Détail des épreuves de conduite	7
7.3Epreuve théorique : Inspection technique et de sécurité	14
8- <u>Le jury</u>	15
9- Le palmarès.....	15

1 Préambule

PIARC France et Chambéry organisent le championnat de France de Chasse Neige pour mettre en valeur le travail des opérateurs d'engins de service hivernal et en désigner les champions.

Les lauréats du championnat de France pourront être amenés à participer* :

- Au championnat européen qui se déroulera en Bavière du 25 au 27 septembre 2024
 - Au championnat du monde organisé lors du XVIIème congrès mondial de la viabilité hivernale et de la résilience routière – du 10 au 13 mars 2026 à Chambéry
- (* participation non obligatoire, à la charge du gestionnaire)

Ce championnat est aussi, et surtout, un moment d'échange et de convivialité entre collègues représentants différents gestionnaires d'infrastructures.

2 Programme et horaires des journées

Le championnat se déroule sur deux journées :

24 et le 25 avril 2024.

au Parc des expositions « SavoieExpo », parking P3

1725 Avenue du grand Arietaz

73 000 CHAMBERY

Trois types d'épreuves sont prévues :

- Epreuves de maniabilité : circuit A
- Epreuves de précision : circuit B
- Epreuve théorique : Inspection technique et de sécurité d'un ESH avant une intervention.

Une reconnaissance visuelle des circuits sera possible **le 23 avril de 16h00 à 17h30**

L'annonce du palmarès et la remise des diplômes et des trophées auront lieu pendant le dîner de clôture le 25 avril.

J1	Mercredi 24 avril 2024
7h30	Accueil participants
8h00	Ouverture du championnat – session d'informations <ul style="list-style-type: none">– Présentation du programme du championnat– Remise du règlement et du plan du circuit– Présentation détaillée du circuit– Questions / réponses– Visite des parcours– Démonstration du parcours sur le circuit par un conducteur non candidat– Questions / réponses,– Points divers,– Photo de groupe
10h00	Début du championnat
12h00	Pause repas
13h00	Championnat
18h00	Fin de la 1 ^{ère} journée – soirée libre

J2	Jeudi 25 avril 2024
7h30	Accueil participants
8h00	Championnat
12h00	Pause repas
13h00	Championnat
17h00	Fin du championnat – temps libre
19h30	Dîner de clôture

3 Provenance des candidats

Le championnat de France de chasse neige rassemble des opérateurs issus de 3 collèges :

- Collège 1, représentant les Directions Interdépartementales des Routes (DIR)
- Collège 2, représentant les Collectivités Territoriales (Départements, Villes et Communautés de Communes)
- Collège 3, représentant les Sociétés d'Autoroutes Concédées et les Aéroports.

Le nombre de place étant limité, seules seront retenues les cinquante premières candidatures. Chaque gestionnaire peut désigner, selon les modalités qui lui semblent les plus appropriées, un ou deux candidats et éventuellement un troisième qui sera mis en liste d'attente.

Sous réserve de disponibilité de place, les opérateurs issus de pays étrangers peuvent présenter un candidat francophones qui sera classé sans toutefois pouvoir prétendre au titre de Champion de France.

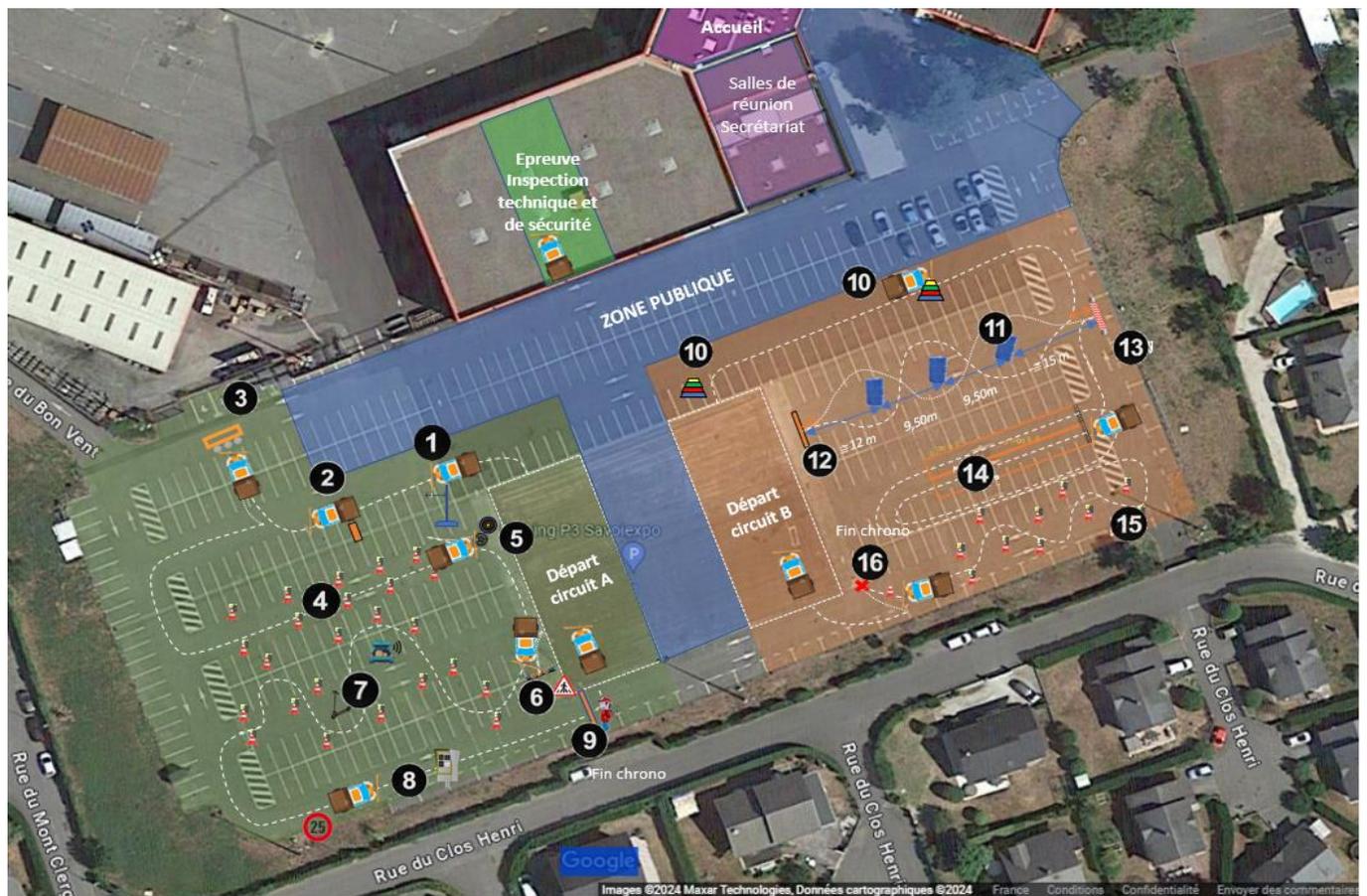
4 Plans

4.1 Plan général



4.2 Schéma des circuits

La localisation des épreuves présentée ci-dessous est provisoire. Le schéma définitif des circuits sera transmis aux candidats à l'issue de tests in situ.



5 Les engins de service hivernal (ESH)

L'ESH utilisé sur le circuit A :

- Camion UNIMOG U 423 EURO VI DE 2015
- Tonnage : PV 6t 905 – PVAC 14t 000 – largeur : 2.40 – longueur : 5.70
- Saleuse Schmidt – 2.5 m³ – 1210 L – PV : 919 kg
- Lame triaxiale Villeton – LT 18x32 – 1 200 kg

L'ESH utilisé sur le circuit B a les caractéristiques suivantes :

- Camion 4254 Renault C460 6X4
- 26 tonnes
- Saleuse 8m³ ACOMETIS
- Lame 4.2 bi-raclage ARVEL, seule la lame caoutchouc est utilisée.

L'ESH utilisé lors de l'épreuve théorique a les caractéristiques suivantes (provisoire) :

- Camion GRUE 4252 Renault C460 6X4
- 26 Tonnes
- Saleuse 6m³ sur berce ACOMETIS
- Lame 4.2 bi-raclage ARVEL

Les ESH utilisés sont alimentés en carburant vert.

6 Ordre de passage

Tous les opérateurs auront leurs trois épreuves réparties sur les 2 journées. L'ordre de passage sera décidé par tirage au sort le 24 avril 2024 lors de la session d'informations.

7 Les épreuves

La tenue de travail et le port de chaussures de sécurité sont obligatoires pour l'opérateur pendant les épreuves.

Le parcours sur les circuits doit être effectué dans les conditions habituelles de fonctionnement d'un ESH.

L'opérateur ne peut revenir à l'inverse de la direction prévue sur le parcours pour reprendre une épreuve. S'il le fait, aucun point n'est attribué pour cette épreuve.

L'accès au circuit est interdit aux spectateurs et aux opérateurs qui ne concourent pas.

Le responsable de la sécurité de chaque circuit ne fait démarrer l'épreuve d'un opérateur qu'une fois le circuit totalement sécurisé.

Les organisateurs se réservent le droit de stopper les épreuves à tout moment s'ils estiment que les conditions de sécurité ne sont plus assurées.

7.1 Présentation des épreuves aux candidats

Le premier jour, après la réunion de présentation et d'explication du championnat, une visite du circuit et des différentes épreuves est effectuée avec le commissaire général du championnat. Afin que tous les opérateurs aient la même chance et visualisent bien les types d'épreuves qu'ils ont à effectuer, un parcours est ensuite réalisé avec un ESH par un opérateur ne participant pas au championnat.

7.2 Épreuves de conduite

Les épreuves de conduite sont conçues de façon à mesurer l'habileté d'un opérateur à négocier plusieurs problèmes de conduite rencontrés lors d'une intervention normale tels que virer à droite, virer à gauche, s'arrêter, reculer, manipuler la lame.

Pour ce faire, l'opérateur doit évoluer sur les deux circuits avec des ESH équipés d'une lame et non chargés en sel pour simuler des opérations de déneigement.

L'habileté dont il fait preuve lui vaut un certain nombre de points, ceux-ci variant selon le degré de difficulté de chacune des épreuves.

L'ensemble du parcours est chronométré et les temps réalisés par les opérateurs sont pris en compte pour le classement et pour départager des ex æquo.

L'enjeu est de réaliser les deux parcours dans un minimum de temps tout en réussissant le maximum d'épreuves.

L'opérateur est aussi évalué quant à sa fluidité de conduite et à son comportement vis à vis de la sécurité.

7.2.1 Déroulement des épreuves de conduite.

L'opérateur s'installe dans le camion sur la ligne de départ, il a quelques instants pour se familiariser avec les commandes.

Lorsqu'il est prêt à partir, il le signale au chronométreur qui se trouve près du camion.

Si la lame est posée, il la relève.

Le chronométrage démarre dès le début de la rotation des roues.

L'opérateur effectue librement son trajet sur le parcours, **il ne doit pas se faire conseiller ni guider pour le passage des épreuves sous peine de disqualification des candidats impliqués.**

Le chronométrage est arrêté à la fin du parcours et sur certaines épreuves.

Le candidat qui vient de finir son parcours remet l'ESH au point de départ.

7.2.2 Détail des épreuves de conduite

L'ordre des épreuves présentées ci-dessous peut changer et sera présenté dans la version définitive du règlement ou lors de la visite du circuit.

Comportement à bord

Objectif : Se mettre en situation de départ en intervention.

Principe : L'opérateur doit s'installer au poste de conduite comme il le fait en situation réelle en appliquant les règles de sécurité de base.

Méthode d'évaluation : Points maximum : 200 points

Le juge à bord observe l'opérateur sur sa manière de faire sur la base d'une liste établie par le jury. Chaque attitude recensée gratifie le candidat de points.

Chronométrages

Objectif : Parcourir les deux circuits en réalisant toutes les épreuves en un temps déterminé.

Principe : Le temps de référence pour effectuer chaque circuit en réalisant les épreuves est de 10 minutes.

Le temps retenu est arrondi à la seconde supérieure.

Pour chaque seconde en plus, l'opérateur perd 1 point

Pour chaque seconde en moins, l'opérateur gagne 1 point.

S'il fait un temps inférieur à 5 minutes, l'opérateur ne gagne pas de points supplémentaires.

Méthode d'évaluation : Points maximum : 300 points

- Nombre de secondes < 10 min : +1 point /seconde (plafonné à 300 points)
- Nombre de secondes > 10 min : -1 point /seconde (non plafonné)

Exemple:

Durée du circuit : 10:00 : 0 point

Durée du circuit de 7:49 : +131 points (131 secondes de différence / 10 minutes)

Durée du circuit de 5:00 : + 300 points

Durée du circuit de 4:51 : + 300 points

Durée du circuit de 11:00 : -60 points

1/ Adresse

Objectif : Attraper un anneau en acier suspendu à une potence

Principe : L'anneau doit être récupéré à l'aide d'une tige fixée sur le haut de la lame. Il est permis de toucher la potence.

Après avoir récupéré l'anneau, l'opérateur doit continuer sans s'arrêter jusqu'à l'épreuve 2.

L'arrêt et la marche arrière ne sont pas autorisés.

Méthode d'évaluation : Points maximum : 75 points

- Anneau récupéré : 75 points
- Arrêt et marche arrière : 0 point



2/ Freinage de précision

Objectif : Positionner le milieu de l'essieu arrière au plus proche d'une ligne matérialisée

Principe : Après avoir récupéré l'anneau (épreuve 1), l'opérateur continue sans s'arrêter jusqu'au freinage de précision. L'anneau doit être éjecté de la tige fixée sur la lame lors du freinage d'urgence.

La mesure est prise au 1^{er} arrêt.

Ce n'est qu'après un signe de la main ou un appel du juge responsable (après que la mesure soit prise) que l'opérateur est autorisé à continuer.

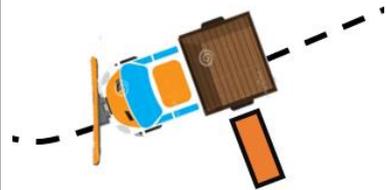
Dans le cas contraire, il n'est pas attribué de point aux épreuves 1 et 2.

Méthode d'évaluation : Points maximum : 125 points

- Anneau éjecté : 25 points

Distance milieu de l'essieu arrière / ligne au sol (mesure à l'aide de l'équerre de mesure

- De 0 à 100 mm : 100 points
- De 101 à 200 mm : 80 points
- De 201 à 300 mm : 60 points
- De 301 à 400 mm : 40 points
- De 401 à 500 mm : 20 points
- Plus de 500 mm : 0 point



3/ Habileté

Objectif : Simuler le déplacement de la neige en positionnant 3 tuyaux verticaux en PVC dans un rectangle matérialisé au sol

Principe : Déplacer les 3 tuyaux en une seule fois dans le rectangle sans les faire tomber, avec la lame en position neutre (garde au sol environ de 4 cm).

L'arrêt et la marche arrière ne sont autorisés qu'une fois les tuyaux positionnés.

Méthode d'évaluation : Points maximum : 100 points

Pour chaque tuyau :

- Entièrement à l'intérieur du marquage de la cible : 30 pts
- Touche le marquage de la cible : 15 pts
- À l'extérieur de la cible ou tombé : 0 pt

Tuyaux déplacés d'un seul mouvement (sans arrêt : 10 pts)



4 et 15/ Slalom

Objectif : Parcourir le circuit sans faire tomber les balles positionnées sur les cônes

Principe : 10 cônes sont disposés avec une balle de tennis placée sur chacun. Chaque balle tombée est comptée.

Si les cônes sont touchés ou déplacés sans que la balle ne tombe, aucun point n'est perdu.

Le parcours dans le slalom doit être effectué en une seule fois.

L'arrêt ou la marche arrière entraînent des pertes de points.

Méthode d'évaluation : Points maximum : 100 points

- Balles de tennis tombées : -10 pts / balle
- Arrêt ou marche arrière : -20 pts / arrêt ou marche arrière.



5/ Dextérité

Objectif : Simuler le déplacement de la neige en arc de cercle

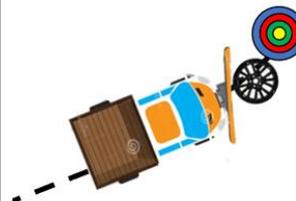
Principe : Déplacer le pneu sur une cible en une seule fois avec la lame en position neutre (garde au sol de 4 cm environ).

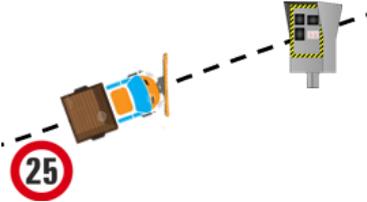
L'arrêt et la marche arrière ne sont autorisés qu'une fois le pneu positionné.

La ligne de marquage compte comme une partie de la zone intérieure.

Méthode d'évaluation : Points maximum : 100 points

- Pneu entièrement à l'intérieur du marquage : 80 pts
- Pneu qui touche le marquage : 40 pts
- Pneu en dehors du marquage : 0 pt
- Pneu déplacé d'un seul mouvement (sans arrêt): 20 pts



<p>6/ Délicatesse</p> <p><u>Objectif</u> : Déplacer la lame pour faire tomber uniquement le rondin du milieu.</p> <p><u>Principe</u> : Trois rondins espacés de 25 cm (mesure à partir du centre des rondins) sont positionnés sur un poutre horizontale. L'épreuve consiste à pousser uniquement le rondin du milieu, sans faire tomber les deux autres, avec la lame en position neutre (garde au sol environ de 4 cm). Il est permis de reculer, s'arrêter, soulever et faire pivoter la lame. Il est également permis de toucher la poutre horizontale. La notation est effectuée une fois que l'opérateur a quitté cette épreuve.</p> <p><u>Méthode d'évaluation</u> : Points maximum : 100 points</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seul le rondin du milieu est tombé : 100 pts - 2 rondins tombés : 40 pts - 3 rondins tombés : 0 pt - Aucun rondin tombé 0 pt 	
<p>7/ Evitement d'obstacles</p> <p><u>Objectif</u> : Simuler le milieu urbain : éviter de toucher des véhicules mal stationnés et de faire tomber des obstacles</p> <p><u>Principe</u> : Deux véhicules et huit obstacles (cônes avec une balle de tennis placée sur chacun) sont disposés le long du circuit. Chaque balle tombée est comptée. Si les cônes sont touchés ou déplacés sans que la balle ne tombe, aucun point ne sera perdu. Les marches arrière sont autorisées.</p> <p><u>Méthode d'évaluation</u> : Points maximum : 100 points</p> <ul style="list-style-type: none"> - Balles de tennis tombées : -5 points / balle - Véhicule touché : -30 points / véhicule 	
<p>8/ Limitation de vitesse</p> <p><u>Objectif</u> : Circuler en respectant la vitesse indiquée</p> <p><u>Principe</u> : Un panneau de limitation de vitesse à 25km/h indique au candidat la vitesse à laquelle il doit rouler. Une mesure de vitesse est ensuite effectuée sur le parcours.</p> <p><u>Méthode d'évaluation</u> : Points maximum : 100 points</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 km/h en deçà de la limitation : -3 points - 1 km/h au-delà de la limitation : -10 points 	

9/ Freinage d'urgence

Objectif : S'arrêter avant un marquage au sol symbolisant un passage piéton.

Principe : L'épreuve consiste à arrêter le véhicule avant une ligne d'arrêt sans qu'une partie de celui-ci ne la franchisse.

Mesure au milieu de la lame à l'aplomb de la partie supérieure du galbe.

Le premier arrêt est pris comme résultat de l'épreuve. L'opérateur ne peut pas effectuer de reprise.

Cet arrêt constitue la fin du chronométrage du circuit A

Après un signe de la main ou un appel du juge responsable (après que la mesure soit prise) l'opérateur ramène l'ESH à son point de départ.

Méthode d'évaluation : Points maximum : 100 points

- De 0 à 100 mm : 100 pts
- De 101 à 200 mm : 80 points
- De 201 à 300 mm : 60 points
- De 301 à 400 mm : 40 points
- De 401 à 500 mm : 20 points
- Plus de 501 mm : 0 point
- Dépassement de la ligne : -100 points



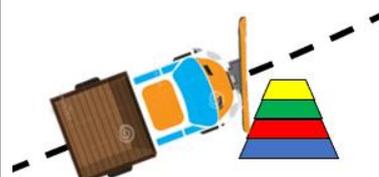
10/ Raclages de précision à gauche et à droite

Objectif : Enlever les 3 blocs supérieurs d'une pyramide en une seule manœuvre.

Principe : le bloc du bas (bleu) doit rester en place.

Méthode d'évaluation : Points maximum : 100 points

- 3 blocs déplacés (orange + vert + rouge): 100 points
- 2 blocs déplacés (orange + vert): 75 points
- 1 bloc déplacé (orange): 50 points
- Bloc bleu déplacé : 0 point



11/ Gymkhana

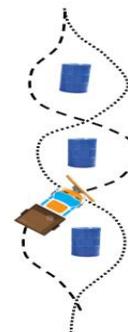
Objectif : Circuler entre des obstacles alignés sans les toucher.

Principe : L'opérateur fait d'abord le gymkhana en marche avant entre les trois barils puis effectue l'arrêt de l'épreuve 13

Il doit ensuite repartir pour faire le gymkhana en marche arrière puis effectuer l'épreuve 14

Méthode d'évaluation : Points maximum : 200 points

- Aucun contact avec barils: 200 points
- Contact avec 1 baril: 150 points



- Contact avec 2 barils: 100 points
- Contact avec 3 barils: 0 point

12/ Arrêt en marche avant

Objectif : Arrêter la lame le plus près possible d'une ligne d'arrêt

Principe : A la suite du gymkhana en marche avant (épreuve 12), l'opérateur doit arrêter le chasse-neige le plus près possible d'une ligne et poser sa lame.

Le premier arrêt est pris comme résultat de l'épreuve. L'opérateur ne peut pas effectuer de reprise.

La mesure est prise perpendiculairement au marquage.à partir du centre de la lame,

Ce n'est qu'après un signe de la main ou un appel du juge responsable (après que la mesure soit prise) que l'opérateur est autorisé à continuer.

L'opérateur poursuit ensuite son parcours en marche arrière dans le gymkhana (épreuve 12)



Méthode d'évaluation : Points maximum : 100 points

- De 0 à 150 mm : 100 points
- De 151 à 200 mm : 90 points
- De 201 à 250 mm : 80 points
- De 251 à 300 mm : 70 points
- De 301 à 350 mm : 60 points
- De 351 à 400 mm : 30 points
- Plus de 400 mm : 0 point
- Après la ligne : 0 point

13/ Obstacle en marche arrière

Objectif : Faire reculer l'ESH le plus près possible d'une barrière sans la heurter.

Principe : Le premier arrêt est pris comme résultat de l'épreuve. L'opérateur ne peut pas effectuer de reprise.

Méthode d'évaluation : Points maximum : 100 points

- De 0 à 150 mm: 100 points
- De 151 à 200 mm: 90 points
- De 201 à 250 mm: 80 points

- De 251 à 300 mm: 70 points
- De 301 à 350 mm: 60 points
- De 351 à 400 mm: 30 points
- Plus de 400 mm : 0 points



14/ Grand déneigement

Objectif : Simuler le déneigement d'une 2x2 voies en repoussant des pneus de VL sur la BAU, en passant d'abord sur la voie de gauche, puis sur la voie de droite

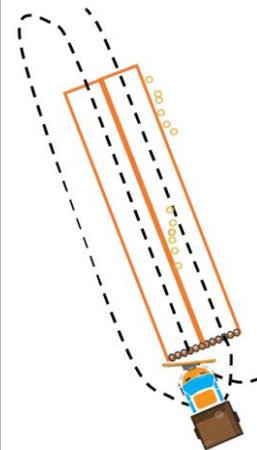
Principe : Lors du premier passage, simulant la voie de gauche, l'opérateur repousse une première rangée de 5 pneus au-delà de la ligne de marquage de droite puis il stoppe l'ESH sur la ligne d'arrêt pendant l'évaluation du juge

Au deuxième passage, simulant la voie de droite, il repousse une deuxième rangée de 5 pneus et les pneus déplacés au premier passage au-delà de la ligne de marquage de droite puis il stoppe l'ESH sur la ligne d'arrêt pendant l'évaluation du juge.

Les deux parcours sont effectués sans arrêt ni marche arrière. Lors des deux arrêts ce n'est qu'après un signe de la main ou un appel du juge responsable que l'opérateur est autorisé à continuer.

Méthode d'évaluation : Points maximum : 150 points

L'évaluation consiste à décompter le nombre de pneus déplacés derrière le marquage de droite à chacun des deux passages, Chaque pneu déplacé rapporte 10 points.



16/ Dextérité

Objectif : déplacer un cône sur une cible en croix et s'arrêter.

Principe : Déplacer le cône sur la croix en une seule fois avec la lame en position neutre (garde au sol de 4 cm environ).

L'arrêt et la marche arrière ne sont autorisés qu'après avoir positionné le cône.

Cet arrêt constitue la fin du chronométrage du circuit B



Après un signe de la main ou un appel du juge responsable (après que la mesure soit prise) l'opérateur ramène l'ESH à son point de départ

Méthode d'évaluation : Points maximum : 100 points

Distance entre le centre du cône et celui de la cible :

- De 0 à 150 mm : 100 points
- De 151 à 200 mm : 90 points
- De 201 à 250 mm : 80 points
- De 251 à 300 mm : 70 points
- De 301 à 350 mm : 60 points
- De 351 à 400 mm : 30 points
- Plus de 400 mm : 0 point

7.3 Epreuve théorique : Inspection technique et de sécurité

Objectif : Réaliser l'inspection d'un engin de service hivernal

Principe : L'opérateur doit citer les points qui lui paraissent essentiels à vérifier avant d'effectuer une intervention de service hivernal. Il est possible de mettre le contact sans mettre en route le moteur.

Il a 10 minutes maximum pour faire son inspection et signaler au juge les points à contrôler sur l'ESH. Au-delà de ce temps, plus aucune proposition de l'opérateur n'est prise en compte.

Méthode d'évaluation : Points maximum : 300 points

Les différents points de contrôle cités lors de l'inspection sont comparés avec ceux de la liste établie par le jury. Chaque bonne réponse gratifie l'opérateur de points.

8 Le jury

Le jury est composé d'une trentaine de membres affectés aux épreuves de conduite et théorique. Un membre du jury est à côté de l'opérateur pendant les parcours sur les deux circuits.

Le commissaire général du championnat est responsable du jury et du bon déroulement des épreuves.

9 Le palmarès

Pour chaque opérateur, les points obtenus aux épreuves sont totalisés. L'objectif est de cumuler un maximum de points. Deux classements distincts sont prévus :

Un classement général, tous collèges confondus : Les trois meilleurs opérateurs sont consacrés :

- Lame d'Or au Championnat de France de chasse-neige 2024
- Lame d'Argent au Championnat de France de chasse-neige 2024
- Lame de Bronze au Championnat de France de chasse-neige 2024

Un classement par collège : ceux qui ont obtenu le meilleur score sont consacrés, pour chaque collège :

	Collège 1 (Directions Interdépartementales des Routes)	Collège 2 (Collectivités Territoriales)	Collège 3 (Sociétés d'Autoroutes Concédées et Aéroports)
1°	Médaille d'or 2024 Collège 1	Médaille d'or 2024 Collège 2	Médaille d'or 2024 Collège 3
2 ^{ème}	Médaille d'argent 2024 Collège 1	Médaille d'argent 2024 Collège 2	Médaille d'argent 2024 Collège 3
3 ^{ème}	Médaille de bronze 2024 Collège 1	Médaille de bronze 2024 Collège 2	Médaille de bronze 2024 Collège 3

Les trois opérateurs médaillés d'or ont vocation à représenter la France au championnat européen de chasse neige de PIARC, en Allemagne en septembre 2024, et au championnat international de PIARC, à Chambéry en mars 2026, dans le cadre du Congrès Mondial de la Viabilité Hivernale et de la Résilience des Routes. En cas d'indisponibilité d'un opérateur, il sera fait appel au suivant dans le palmarès de son collège. Leur éventuelle participation est à charge de leur structure d'origine.

Si quatre candidats peuvent être présentés, l'opérateur médaillé d'argent ayant obtenu le meilleur score sera retenu.

Au cours du dîner de clôture du championnat, un diplôme de participation est remis à chaque opérateur et le palmarès est annoncé avec la remise des trophées par PIARC France et Chambéry, organisateurs du championnat.